



2017-07-157

**01 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE
CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE**

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LES ETCEMINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENJAMIN

Séance spéciale du conseil de la Municipalité de Saint-Benjamin, tenue
à l'hôtel de ville de Saint-Benjamin, ce **10 juillet 2017** à 18h00 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Roger Caron
Siège #3 - Normand Poulin
Siège #4 - Joey Veilleux
Siège #5 - Claude Mathieu
Siège #6 - Laurier Poulin

Sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Martine Boulet

Mme Sonia Rodrigue, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit
comme secrétaire.

**1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE
CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE**

Avis public de cette séance a été donné le 6 juillet 2017 et avis
personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis de séance
spéciale, la mairesse déclare la séance ouverte, souhaite la bienvenue
aux personnes présentes.

En conséquence,
Il est proposé par le conseiller Laurier Poulin ;
Et résolu unanimement de déclarer cette séance ouverte.

ADOPTÉE

2017- 02 - RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

07-

158

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors
conseillers ne désirent pas ajouter de sujets à l'ordre du jour. (Voir signatures sur document joint).

Conseillers

Signatures

Conseillers

Signatures

#1 Roger Caron

#2 aucun

#3 Normand Poulin

#4 Joey Veilleux

#5 Claude Mathieu

#6 Laurier Poulin

ADOPTÉE

2017-07-159

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**01 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE
CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE**

02 - RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

04 - SUJETS À DISCUTER

04.01 - Engagement d'un ouvrier aux travaux publics (temporaire).

05 - VARIA

06 - PÉRIODE DE QUESTIONS

07 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger Caron ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour du 10 juillet 2017 soit adopté.

ADOPTÉE

04 - SUJETS À DISCUTER

- **Besoin d'un ouvrir aux travaux public pour le remplacement de M. Yvon Giroux en retour progressif.**

2017-07-160

**04.01 - Engagement d'un ouvrier aux travaux publics
(temporaire).**

PUISQU'il a un ouvrier aux travaux publics qui est en retour progressif
(Yvon Giroux) et que nous ne pouvons réaliser tous les travaux que nous
avons à faire avec seulement un ouvrier (Alain Cloutier).

PUISQUE nous avons reçu seulement un curriculum vitae suite à
l'affichage sur le Facebook de la municipalité et sur placement Québec
du 22 juin au 6 juillet.

AINSI que le temps presse pour réaliser nos travaux dans la période
estival.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal embauche M. Nelson Poulin comme ouvrier aux travaux publics pour une durée indéterminé, jusqu'au retour à temps complet de M. Yvon Giroux. L'entrée en fonction sera le 11 juillet 2017. Les conditions de travail sont selon la convention collective.

ADOPTÉE

05 - VARIA

Aucun varia

06 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

2017-07-161 07 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger Caron;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents;

QUE cette séance spéciale d'adoption du budget soit levée à 18:46 .

ADOPTÉE

Je, Martine Boulet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martine Boulet, mairesse

Sonia Rodrigue, dir. gén. & sec. très